

Compte rendu du comité directeur du JEUDI 26 MARS 2015, 19 h 30

Excusés : BRETON Jacques, CERISIER Patrick, D'AMONVILLE Sophie, MUZZARD Jacques

Absent : BONNAZ Olivier

Invitée : Martine PIETU

1 Approbation du compte rendu du 20 janvier 2015

Chantal Abry souligne que Jacques Muzard, absent excusé, avait formulé une remarque concernant le compte-rendu, à propos du point sur les sorties ski de piste.

Approbation du compte-rendu : à l'unanimité.

2 Présentation des activités d'été par les responsables

Raymond Béruard rappelle que les décisions ne peuvent être prises sans une connaissance de l'ensemble des activités.

1°) Randonnée montagne : Martine Piéту présente les sorties randonnées ; 190 journées, avec un effort sur le dimanche, 18 initiateurs, certains initiateurs ont arrêté, 2 ont commencé, Aude Doucet et deux nouveaux vont être intégrés en co-encadrement. Des week-end pastoralisme et photo de nuit seront programmés. 7 initiateurs randonnées seront présents au camp d'été.

Lors de la réunion de bilan en novembre, a été prévu un trombinoscope (qui sera affiché au forum), ainsi qu'une nouvelle feuille pour les inscriptions aux activités (l'initiateur récapitule pour les statistiques des informations en bas de page).

Martine Piéту soulève les interrogations des initiateurs soulevées lors de sa réunion de préparation du programme d'été, à savoir :

- problème de réservation des refuges : en effet, au regard de la nécessité d'égalité entre les adhérents, les inscriptions dès parution du programme ne peuvent apparaître sur la revue. Les initiateurs voudraient que le CAF fasse une avance sous forme de chèque et que l'initiateur récupère les arrhes auprès des participants ;
- le recyclage de la PSC1 pourrait être avec un formateur qualifié montagne ;
- il faudrait actualiser les feuilles du livret du bénévole (feuille de collective) ;
- une formation est demandée pour mettre des articles sur le site internet.

2°) Camp d'été : Janine Ducruet, responsable, indique que le camp se déroulera du 20 au 31 juillet, au camping des mélèzes, à la Chapelle en Valgaudemar. Jean Claude Perfetti et Jean Claude Corn sont co-organisateurs. Les statistiques effectuées lors du dernier camp d'été ont été utiles pour les responsables d'activité d'été.

3°) Escalade été : Philippe Gabaud, responsable précise que le nombre de participants reste plus importants en hiver qu'en été.

- Les cours : 3 cours enfants (9-17), et plusieurs cours adultes sont organisés du lundi au samedi.

Il y a de moins en moins de jeunes de moins de 15 ans. Philippe Gabaud s'interroge sur l'incidence des rythmes scolaires sur les effectifs.

15 initiateurs pour des cours le soir et le samedi après midi (jeunes) avec des professionnels pour les cours jeunes.

En juin, une sortie sera organisée pour rassembler tous les élèves, un samedi. Les tarifs passent à 55 euros pour les adultes et 35 pour les mineurs. 3 cours sont d'ores et déjà complets. Le lundi ne marche pas très bien. Par contre, le jeudi est très demandé.

Les collectives classiques ne sont pas très prisées, mais les sorties pour tous sont demandées, (rappel du principe : la sortie est prévue en fonction du niveau des participants volontaires le vendredi soir). Au niveau des initiateurs, la formule est difficile à gérer. Elle sera mise en place début juin jusqu'à mi-septembre. Un initiateur propose des sorties parents-enfants. En avril, un stage jeune est organisé dans le sud, 9 jeunes et 2 encadrants, 220 euros pour les participants.

- Des projets sont évoqués pour l'hiver : associer l'escalade avec la slackline, une activité 6-9 ans (sous forme de stage à la Toussaint ou de mur), il y a peu de renouvellement, quelques initiateurs pour les murs, mais peu pour l'été.

La question se pose du comment motiver ou remotiver les jeunes. Dominique Lavorel perçoit une année longue pour l'escalade et ensuite il peut s'avérer difficile de faire « du IV »; à l'inverse, si c'est trop dur, il n'y a pas de participant.

Jean-Claude Corn soulève la question du niveau demandé. Gilles Rassat (Instructeur) précise que le cursus s'est rallongé, et le niveau est plus haut (6b).

Le dernier week-end de mai, un recyclage sera organisé pour 14 initiateurs.

Raymond Bérnard souhaite une réflexion sur la cohérence de la notion de jeune suivant les activités : 18 ou 25 ?

3°) Alpinisme : Pascal Sanctus a reçu 3 propositions, pour l'instant. Il n'y a qu'un initiateur breveté.

Plusieurs constats sont effectués : le niveau devient de plus en plus bas, et la pratique est très diffuse. Il y a un engagement financier. Les gens n'engagent pas leur temps libre pour se former. En cascade de glace, il y a eu un bon retour. Le public a un intérêt. Pascal Sanctus soulève la question de l'implication de tous. Le grand parcours est proposé à Chamonix (les 20-21 juin), encadré par des guides et des bénévoles. Beaucoup de gens sont intéressés pour des écoles de glace, mais ils ne poursuivent pas forcément.

Dominique Lavorel propose que les encadrants fassent des courses faciles, sans guide. Pascal Sanctus précise que le président doit habiliter les bénévoles encadrant ce type de sorties.

Alain Fleuret souligne qu'un tiers des adhérents souhaite faire de l'alpinisme, avec des courses peu difficiles.

Une autre difficulté est indiquée par Pascal Sanctus : le nombre de personnes sur la corde et les premiers de cordée. Martine Piétu demande s'il y aura des écoles de glace : nombre de participants au cycle découverte en ski de randonnée ont demandé s'il y aurait des écoles de neige et de glace.

René delieutraz émet l'idée que les initiateurs de ski de randonnée proposent une sortie. L'aiguille de Polset, Réchasse sont d'un niveau facile. René Christin précise que les initiateurs doivent connaître le cadre dans lequel ils doivent intervenir.

Pascal Sanctus indique que pour les courses rocheuses, les initiateurs escalade peuvent prolonger leur formation en terrain d'aventure.

Alain Fleuret indique que ce sont les écoles de glace qui doivent initier l'engouement pour continuer l'activité.

4°) Trail : François Béruard présente l'activité avec une sortie par semaine, et des activités en week-end. L'idée est ensuite de participer à des trails en compétition. Le public visé est de tous les âges

Martine Piétu souligne aussi une demande pour le VTT. Gilles Rassat signale que certains surfeurs de randonnée pratiquent régulièrement cette activité.

5°) La marche nordique : Raymond Béruard reprend la synthèse formulée par André Dufiet. Il précise qu'une partie des collectives s'organise avec difficultés.

6°) Le canyoning : pas de réponse, à relancer.

3 Gestion des arrhes pour la réservation des refuges

Cf note sur les collectives : « Si l'organisation de la sortie club nécessite la réservation d'un hébergement avec versement d'un acompte, cette réservation pourra être réalisée par le club après accord du trésorier. Le remboursement se fera immédiatement après la sortie par l'encadrant. »

Raymond Béruard souligne que l'inscription dès parution du programme existe. Les actifs connaissent leur congé tard. Souvent l'aubergiste propose de rembourser les arrhes.

Proposition de Raymond Béruard : si un séjour est validé (par le responsable d'activité), dès qu'on doit réserver un refuge, le CAF avance l'argent. Au moment des inscriptions, l'initiateur collecte les arrhes auprès des participants. S'il y a une annulation, les arrhes peuvent être non remboursées.

Une proposition sera faite auprès des responsables d'activité. Le vote interviendra au prochain comité.

4 Election du Vice-Président au Patrimoine Bâti

Jean-Pierre CRESTIA est démissionnaire de la Vice-Présidence au Patrimoine Bâti, de la commission Communication et du Comité Directeur.

Jacques Ferry s'interroge sur les raisons de cette démission. Alain Fleuret répond que cette démission résulte d'un différent entre Jean-Pierre Crestia et Jacques Pietu, que son arbitrage en faveur de Jacques a provoqué la démission immédiate de Jean-Pierre.

Un candidat se présente à la Vice-Présidence au Patrimoine Bâti : René Christin

18 votants : 16 pour René Christin, 2 votes blancs

René Christin est élu Vice-Président au Patrimoine bâti.

4 Information sur le lancement d'une étude sur la rénovation du Parmelan

Alain Fleuret : ce refuge date de 1932. La dernière amélioration date des années 1980. La Commission Refuges souhaite procéder rapidement à sa rénovation, car des subventions peuvent être obtenues auprès de la ville d'Annecy, du Conseil Général, de la Région. René Christin précise que la FFCAM n'envisage pas de financer un tel projet actuellement. La ville d'Annecy est prête à soutenir la rénovation si le club en est propriétaire.

Selon Nicolas Huguet, salarié de la FFCAM, pour obtenir des subventions, la rénovation doit s'inscrire dans des projets style randonnée en mode doux ou accueil des enfants scolaires par exemple.

6 Information sur le nouveau minibus

Jean-Claude Corn confirme que le bon de commande a été signé pour 26 980 euros le 25 février. Le minibus n'aura pas d'attelage ; délai en juillet. L'éventuelle acheteuse de l'actuel véhicule a été prévenue de l'allongement du délai.

Les options : airbags, rangement + 3^e siège avant. Janine évoque le stickage en faisant apparaître les activités du club, sous forme de logos. Devis en cours

7 Subvention de 300€ à l'Alpine Line traversée des Alpes en mode doux

Alain Fleuret présente le projet de Yann Borgnet, du caf d'Annecy, et Yoann Joly. Ils réalisent une traversée des Alpes en mode doux, sans énergie fossile (vélo, bateau, ski, escalade...) de la Corse au Triglav.

Ils sollicitent une subvention de la part du club. Ils sont déjà soutenus par la FFCAM, les caf de Chambéry et Albertville et avec le soutien logistique du comité départemental Savoie.

Maxime Fressonnet précise qu'une réunion est prévue pour l'intégration des « jeunes alpi » sur leur périple, à leur passage dans la région.

Ils se sont engagés à faire un atelier jeunes sur un événement à l'issue de leur périple. Janine Ducruet souhaite que les contreparties soient évoquées par écrit.

Vote : pour, à l'unanimité.

8 Réduction accordée par la FFCAM et sur la part club, à concurrence de 20% minimum

Le comité propose une réduction de 40% pour la part club à destination des nouveaux adhérents à partir du 1^{er} mai.

Vote : approbation à l'unanimité

9 Questions diverses

René Delieutraz souhaite réserver le minibus pour le transport d'adolescents en cours d'escalade le jeudi soir. Cela implique un retour des randonneurs montagne avant 17h15.

Les priorités sont les jeunes, puis la distance.

Maxime Fressonnet rappelle que le matériel pour les initiateurs lors d'une de leur sortie est à retirer par eux-mêmes, et non par un tiers.

Janine Ducruet donne des informations sur la « banque » de bénévoles. Elle demande qu'ils soient bien accueillis.

Montagne en scène : en avril.

Bertrand Lavigne Delville a trouvé la conférence organisée sur l'AVC intéressante.

Vous pouvez adresser vos suggestions et propositions d'amélioration pour la prochaine réunion de **bureau** à l'adresse suivante : secretariatgeneral@cafannecy.fr

Bureau : jeudi 9 avril et mardi 28 avril 2015, à 18 h 30

Prochaine réunion du comité directeur : mercredi 6 mai 2015, à 19 h 30.

Chantal ABRY
Secrétaire générale

Alain FLEURET
Président